



**PROJET
PÉDAGOGIQUE**

**PÉRISCOLAIRE
MÂLAIN
2025-2026**



Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SOMMAIRE

Préambule	3
Descriptif de l'accueil	4
Présentation des objectifs éducatifs	8
Présentation des objectifs pédagogiques	9
Présentation du projet de fonctionnement	11
Présentation de l'équipe et du rôle de chacun	16
Projets d'animation	17
Evaluation	18
Conclusion	19

PRÉAMBULE

L'accueil périscolaire de Mâlain est un lieu d'accueil de loisirs qui fait l'objet d'une déclaration au Service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports.

Il est géré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, dont le siège social est situé 5, place de la poste, à Pont-de-Pany, commune de Sainte-Marie-sur-Ouche, dans le cadre d'actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

La CCOM regroupe 8 accueils périscolaires : Ancey-Lantenay-Pasques, Blaisy-Bas, Fleurey-sur-Ouche, Gissey-sur-Ouche, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Somberton et Velars-sur-Ouche.

Outre les responsables de sites, les principaux référents du service Enfance Jeunesse sont :

- Mr LALEVEE, vice-président en charge de l'action sociale
- Mme CUENOT, directrice du pôle action sociale
- Mme BERTOLOTTI, Coordinatrice enfance jeunesse
- Mme LARGY, coordinatrice pédagogique.

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Type d'accueil

Le site de Mâlain est un accueil périscolaire matin, midi et soir. Sur le temps de la pause méridienne, l'encadrement est assuré par 5 animateurs, dont une animatrice référente, Marine TAINURIER et la responsable du site Mme Vanessa BORAS, présente les mardis et vendredis. Un agent de service et d'entretien assure le bon déroulement du service. Le public accueilli est occasionnel ou régulier selon les besoins et le taux d'encadrement.

La directrice de l'accueil est Mme BORAS Vanessa, joignable au 06 18 13 66 19 ou au 03 80 30 55 59, et par mail : peri.malain@ouche-montagne.fr.

Durée et lieu de l'accueil

L'accueil est situé au 38 rue Maurice Béné à Mâlain.

Il est ouvert des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h30 à 9h05
- La pause méridienne de 12h05 à 14h05
- Le soir de 17h05 à 18h45

L'accueil est également ouvert en juillet.

Aménagement de l'accueil

L'accueil dispose :

- D'un réfectoire et d'une cuisine
- De 2 sanitaires adultes dont un handicapé
- De 2 salles d'activités aménagées
- De sanitaires enfants (filles/garçons) et de sanitaires maternels
- D'une salle de sieste qui peut servir de 3ème salle d'activité
- D'une régie intérieure et d'une régie extérieure
- D'un espace de direction
- D'une cour fermée
- D'un local réserve avec lave-linge et sèche-linge
- D'un local à déchets

Ce sont des espaces adaptés, sécurisés, sécurisants et ludiques situés en milieu rural.

Présentation du public

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, dont l'âge varie entre 2ans ½ et 11 ans. Ainsi, le public accueilli présente des caractéristiques différentes, qu'il est important de rappeler :

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 3-6 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX <ul style="list-style-type: none">● Découverte de son corps, de l'espace (maison, école, accueil périscolaire)● Besoin de mouvement (l'enfant découvre l'usage de ses membres)● Besoin de repos et de calme● Besoin de repères (horaires de repas, sieste, qui est qui, doudou)● Découverte de tous les champs d'émotions pour se tester et se construire (joie, tristesse...)	Explorer, toucher, mimer, mélanger, patouiller Age du pourquoi Aime changer, variété des activités
SOCIAUX <ul style="list-style-type: none">● Découverte des autres, du monde extérieur (hors contexte familial)● Socialisation par l'école, l'accueil périscolaire● Respect des lieux, des autres, des règles● Besoin d'autonomie dans la vie quotidienne (besoin d'aller au WC tout seul, s'habiller tout seul, essayer de couper sa viande tout seul)● Besoin de se sentir grand	Agit et joue seul pour se situer, participer aux jeux organisés Joue seul même à travers des jeux de petits groupes Sens de la propriété Attirance pour les jeux concrets Gros mots
PSYCHOLOGIQUES <ul style="list-style-type: none">● Découverte de son sexe et de l'existence de l'autre● Identification, imitation	Imitation des adultes pour se construire Parler, communiquer, bavardages incessants

<ul style="list-style-type: none"> ● Valeur des signes (gros yeux, doigt levé, bras tendu) ● Notion de morale et de justice implacable 	<p>Maîtrise des sentiments (j'aime, je n'aime pas)</p> <p>Connaissance du bien et du mal, du permis, du défendu</p>
--	---

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 7-10 ans

BESOINS	INTERETS
<p>VITAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maîtrise du corps ● Maîtrise de l'esprit ● Besoin de mouvement ● Besoin de calme et de repos ● Besoin de sécurité ● Besoin d'insécurité, de danger 	<p>Explorer</p> <p>Manipuler</p> <p>Coordonner</p> <p>Rêver</p> <p>Mémoriser</p> <p>Perfectionner ses aptitudes</p>
<p>SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Vie sociale (école, groupe) ● Socialisation ● Besoin d'autonomie 	<p>Faire pour les autres, aider</p> <p>Sens des responsabilités</p> <p>Importance grandissante du groupe</p> <p>Intérêt pour l'environnement</p>
<p>PSYCHOLOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● découverte de l'autre, du monde 	<p>Recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît</p> <p>Découverte de la vie, de la mort</p>
<p>VALEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui aux valeurs des adultes ● Obéissance (mais aussi braver l'interdit) 	<p>Etablir des règles du jeu, intériorisation</p> <p>Essaie de se donner une morale</p> <p>Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples, faire le cancre)</p>

La CCOM et l'équipe d'animation s'assure de rester en lien étroit avec les familles d'enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans la structure et de permettre leur accueil dans les meilleures conditions possible.

Les moyens de l'accueil

Humains

L'accueil compte dispose de 5 animateurs dont une animatrice référente afin de répondre aux normes d'encadrement de la SDJES et ainsi d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

La directrice est présente tous les mardis et vendredis et en son absence, c'est l'animatrice référente qui prend le relais.

Un agent de service et d'entretien vient compléter l'équipe et participe au bon fonctionnement de l'accueil.

Financiers

Tous les accueils de la CCOM disposent d'un budget annuel, qui comporte notamment les dépenses liées au matériel pédagogique ou au petit équipement, afin de permettre aux animateurs de proposer des activités diversifiées aux enfants voulant y participer.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Pour la période 2022-2026, la Communauté de Communes a mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT), dans lequel sont définis les 5 axes suivants :

- Répondre aux besoins éducatifs
- Articulation avec les projets d'école du territoire
- Adaptation aux différentes tranches d'âge
- Inclusion des enfants à besoins spécifiques
- Place des acteurs

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux objectifs éducatifs de la CCOM, l'équipe périscolaire de Mâlain a défini des objectifs pédagogiques pour l'année 2025/2026. Ceux-ci sont répartis entre les temps périscolaire (matin, pause méridienne et soir).

Ils sont également articulés en lien avec les projets d'école des maternelles et élémentaires.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens
Répondre aux besoins éducatifs	Favoriser la bienveillance et l'empathie	Proposer des jeux amenant à la bienveillance Mettre en place des espaces émotions au sein de l'accueil.	Créer un espace d'expression des émotions (outils visuels, livres, marionnettes pour exprimer ses ressentis,...) Sensibilisation de l'équipe à a communication bienveillante
	Construire la notion de respect de respect de l'environnement	Mettre en place des moyens simples de tri et de récupération. Proposer des jeux autour de la nature.	Utiliser des matériaux de récupération pour des ateliers manuels. Sorties nature et jardinage éducatif
Articulation avec les projets d'école du territoire	Développer le lien avec les acteurs éducatifs	Participer à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant. Favoriser la cohérence des pratiques éducatives à travers des actions concertées. Co-construire des projets éducatifs communs.	Rencontres régulières avec l'équipe éducative. Participation conjointe à des événements (fête d'école, fête périscolaire, projet jardin, ...)
Adaptation aux différentes tranches d'âge	Adapter au mieux notre fonctionnement pour respecter le rythme de l'enfant. Proposer des activités diversifiées.	Favoriser les temps d'échange dans les groupes. Prendre le temps d'avancer au rythme de chacun. Accompagner l'enfant dans la réalisation d'un projet. Permettre aux enfants d'évoluer sur différents pôles d'activités.	Activités modulables selon les capacités. Aménagement d'espaces différenciés selon l'âge. Mise en place de petits temps d'échange, de débats.

<p>Inclusion des enfants à besoins spécifiques</p>	<p>Accompagner l'enfant dans son évolution</p>	<p>Prendre en compte l'enfant dans son ensemble (famille, école, périscolaire). Proposer des activités adaptées aux compétences de chacun.</p>	<p>Observer les progrès pour adapter les propositions pédagogiques Proposer des activités évolutives selon les capacités et les intérêts de chacun. Formation continue de l'équipe sur l'inclusion et la différenciation pédagogique. Travail en lien avec tous les acteurs éducatifs.</p>
<p>Place des acteurs</p>	<p>Développer la découverte du territoire</p>	<p>Mettre en place des liens avec les acteurs locaux. Développer les partenariats autour de nous</p>	<p>Développer les liens avec les acteurs locaux (ludothèque, associations, ...)</p>

PRÉSENTATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne de l'accueil : présentation d'une journée type

Sur tous les temps de la journée, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, de l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société ou d'une activité.

Les activités seront en lien avec le thème proposé et le projet pédagogique. Un planning d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation, mais celui-ci pourra varier suivant les envies des enfants.

Les activités dominantes sont :

- Activités manuelles /création
- Activités extérieures sportives et ludiques
- Activités de découverte / scientifique
- Animation /fête à l'attention des familles
- Grands jeux

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et l'enfant. Les règles de conduites et de sécurité sont clairement définies à chaque séance. L'animateur devra pleinement participer à l'activité proposée. Les activités sont mixtes. Les groupes d'enfants varient selon l'effectif, l'âge et le taux d'encadrement.

Les temps d'accueil matin et soir permettent d'opérer la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

Il s'agit de temps importants qui permettent de répondre à certains besoins des enfants.

L'accueil du matin permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et de commencer sa journée d'école en douceur. C'est un lien entre la maison et l'école. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, effectuer une activité manuelle ou artistique proposée par un animateur ou de se reposer....

C'est un temps favorable à un accueil individualisé. L'animateur se montre disponible et à l'écoute de chaque enfant et de ses parents. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société.

Le repas est un moment de convivialité où les enfants sont invités à prendre une part active. Ils participent au service et au débarrassage avec l'aide ou l'accompagnement de l'équipe d'animation. C'est aussi l'occasion d'acquérir de bonnes pratiques d'hygiène (lavage de main, etc.) et de santé (se familiariser au principe de l'équilibre alimentaire). Les enfants se voient proposer de goûter aux différents plats sans y être forcés. L'objectif étant de permettre la découverte de nouvelles saveurs en respectant les choix de chacun.

L'accueil du soir permet une transition entre l'école et le retour à la maison. Les enfants sont réunis afin de prendre le goûter. C'est un moment convivial où chacun peut s'exprimer, dans le respect de soi-même et des autres. Les animateurs proposent ensuite des activités en lien avec le projet d'animation, que les enfants peuvent suivre ou non. Ils peuvent préférer se reposer en attendant leurs parents.

UNE JOURNÉE TYPE

7h30 / 9h05 : accueil échelonné des enfants avec des activités autonomes et encadrées.

12h05/13h : repas, 1er service avec les enfants de maternel et activités pour les primaires

13h05/13h50 : repas, 2ème service avec les enfants de primaire et activités pour les maternels

17h05/18h45 : accueil des enfants, avec goûter en commun puis activités sur le thème choisi avec les animateurs ou jeux libres. Départ échelonné des enfants.

Règles de vie

Un règlement intérieur est établi par la CCOM et s'applique sur tous les accueils.

Les principes de vie en collectivité sont régulièrement rappelés aux enfants au cours des temps de repas, d'activités ou de jeux libres.

Dès la rentrée, les enfants établissent des règles de vie avec l'aide des animateurs (ce qu'on peut faire ou ne pas faire).

Les enfants :

- Respectent les enfants (adultes et enfants) et les biens
- Ont la possibilité de « ne rien faire » ou de participer à une animation
- Donnent leur avis et formulent des attentes

Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation sera organisé avant la fin de l'année civile sur le temps de la pause méridienne. (PPMS Intrusion et incendie avec l'aide de la gendarmerie).

Lors des déplacements, chaque animateur est muni d'un gilet jaune avec une bande réfléchissante et encadre le groupe dans le respect de la législation en vigueur (un à l'avant, un à l'arrière et éventuellement un sur les côtés si la longueur du convoi le nécessite).

Dès lors qu'ils quittent la structure, les animateurs doivent obligatoirement disposer avec eux de :

- La liste des enfants,
- Les fiches enfants correspondantes (fiches sanitaires et coordonnées des responsables légaux),
- Un moyen pour joindre la structure et être joignable,
- Une trousse de secours composée de :
 - Registre de soins et stylo
 - Gel main sans eau (uniquement à l'usage des adultes)
 - Paire de ciseaux
 - Gants à usage unique sans latex
 - Sac poubelle pour les déchets (ne pas mettre les déchets dans la trousse après les soins)
 - Couverture isotherme
 - Thermomètre médical
 - Pince à épiler
 - Assortiment de pansements stériles de différentes tailles
 - Ruban adhésif hypoallergénique
 - Flacons antiseptiques mono dose incolore ou lingettes antiseptiques
 - Mini doses de sérum physiologique pour nez, oreilles, bouche
 - Compresses stériles individuelles
 - Bandes de gaz élastiques de différentes tailles

PROCÉDURES DE SOINS ET PREMIERS SECOURS

Tout acte de soin effectué sur un enfant devra être notifié dans le registre d'infirmierie.

Plaie simple (Eraflure, écorchure superficielle, coupure, petite surface et saigne peu)

- Enfiler des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau
- Désinfecter avec l'antiseptique et une compresse
- Mettre un pansement si nécessaire

Plaie grave (Plaie profonde, avec un corps étranger, ou près d'un orifice naturel).
Appeler le 15 ou le 112

Ampoule

- Nettoyer et protéger comme une plaie simple
- Ne pas percer

Saignement de nez

- Asseoir l'enfant,
- Incliner la tête légèrement vers l'avant
- Comprimer la narine qui saigne avec le pouce ou l'index pendant au moins 3 minutes

Brûlure simple (Surface inférieure à la moitié de la paume de la main de l'enfant)
Règle des 15 : Faire ruisseler de l'eau à 15° (eau froide du robinet) à 15 cm au-dessus de la plaie pendant 10 minutes.

Piqûre d'abeille, de guêpe

- L'abeille laisse le dard : à retirer avec une pince à écharde,
- Appliquer sur la piqûre des compresses chaudes,
- Vérifier que l'enfant n'est pas allergique à ce genre de piqûres.

Sécurité solaire

- Porter une casquette, et des lunettes
- Eviter le soleil de midi (entre 12h00 et 16h00) et les expositions prolongées
- Mettre de la crème solaire (ne pas oublier d'en remettre après les baignades)
- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas asperger les enfants avec de l'eau froide afin d'éviter les chocs thermiques

Coups de chaleur, insolation

(Signes : maux de tête, grande fatigue, soif intense, vertiges et nausées possibles, fièvre)

- Faire asseoir à l'ombre.
- Mettre l'enfant à l'aise (desserrer ses vêtements avec son consentement).
- Par petites gorgées, donner de l'eau.

Déshydratation

Pour les éviter, faire boire souvent et à petites gorgées de l'eau pas trop froide.
Lorsqu'un enfant dit qu'il a soif, il a déjà perdu 20% de ses capacités physiques.

Mal au ventre

- Trouver la cause en dialoguant : diarrhée, constipation, stress, envie de voir ses parents, ...
- Proposer à l'enfant de se reposer

Dans tous les cas, le cahier d'infirmierie doit être rempli en étant le plus précis possible (nom de l'enfant, date, heure, cause, soin apporté ...), et la directrice de l'accueil doit être avertie de tous les soins effectués.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Quelle que soit sa gravité, 3 règles sont à retenir :

Protéger (soi-même, le(s) blessé(s) ou malade(s), les tiers). Le blessé doit être isolé et rassuré, le reste du groupe gardé en toute sécurité. Avant tout, parler à l'enfant, le rassurer.

Alerter

En fonction de la situation, prévenir les secours en précisant :

- Nature du problème et risques encourus
- Localisation précise
- Nombre de personnes
- Gravité de l'état du ou des blessé(s)
- Numéro du téléphone d'appel

Secourir

LES MÉDICAMENTS

Le personnel de l'accueil périscolaire ne peut donner un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable de l'enfant. Tout traitement administré à un enfant sera notifié dans le registre d'infirmierie.

La liste des enfants bénéficiant d'un PAI ou souffrant d'une allergie est affichée dans le bureau de la directrice, dans le réfectoire, dans le coin animateur et dans le classeur « fiches enfants ». En cas de PAI, le protocole est expliqué à l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de réagir.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU RÔLE DE CHACUN

Composition de l'équipe

Le taux d'encadrement minimum pendant les temps d'accueil périscolaires disposant d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) est de :

- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

Afin de répondre à ces normes et accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour le périscolaire, l'équipe est composée de :

Nom et prénom	Qualification	Fonction
Vanessa BORAS	BPJEPS LTP	Directrice de l'accueil
Marine TAINURIER	DEUST- BAFA	Animatrice référente Midi
MAGNE Mireille	BAFA	Animatrice Matin, Midi et soir
PONGNIAN Sabine	BAFA	Animatrice Matin, Midi et soir
PHILIPPE Hélène	CAP petite enfance	Animatrice Midi
BATTISTINI Frédérique		Agent technique

Fonctionnement

Des réunions de préparation des projets d'animation et plannings d'activités auront lieu tout au long de l'année scolaire. Elles permettront de décliner les thèmes, les activités dominantes et les interventions éventuelles.

D'autres réunions auront lieu pendant l'année scolaire et permettront de rester en cohérence avec le projet pédagogique.

La responsable pourra rajouter des réunions si cela s'avère nécessaire pour une bonne organisation au sein de l'équipe.

Ces temps de réunion permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'accueil, sur les projets en cours et à venir ainsi que sur les enfants (difficultés rencontrées, comportement ...). C'est également lors de ces réunions que nous évaluons le projet pédagogique. Des temps de formation y sont régulièrement mis en place, ils sont proposés par la directrice de l'accueil ou par un animateur afin que chacun puisse partager ses compétences avec l'ensemble de l'équipe.

PROJETS D'ANIMATION

Calinou

Exprime tes émotions (chez les petits) avec l'aide de l'ours Calinou

Ateliers sportifs de progression

Basket, foot, tir à l'arc, pétanque, ultimate

Marionnettes et compagnie

Fabrique ta marionnette, imagine un scénario et fait découvrir ton spectacle

Jeux de piste, chasse au trésor

Fais ton projet

Propose et réalise ton projet, accompagné d'un animateur

Recyclage

De l'eau pour le jardin

Mise en place de poubelles de tri à la cantine

ÉVALUATION

Evaluation des activités

Afin de mesurer l'impact des actions menées et la qualité du service proposé, il est indispensable d'évaluer les actions, les personnes qui les mènent et les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

- **Par les enfants** : Lors de temps de paroles, les enfants ont la possibilité de s'exprimer quant aux activités et au fonctionnement qui leur sont proposés. Les animateurs recueillent également leurs avis de manière plus informelle au cours et à la fin des animations qu'ils proposent.
- **Par l'équipe** : En s'appuyant sur les outils d'évaluation et lors des réunions, l'équipe d'animation dresse un bilan des activités, qui lui permet d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la « fiche projet » sont atteints, et de juger la pertinence des choix d'activités et de fonctionnement pour atteindre ces objectifs.

Evaluation des animateurs

Les agents bénéficient de deux types d'évaluation au cours de l'année :

- **Une évaluation formative**, que leur responsable établit au quotidien ou lors de réunion avec l'agent. Il s'agit là d'échanger sur les pratiques de l'agent et de l'aider à effectuer les ajustements nécessaires à sa pratique afin qu'il évolue au mieux dans ses fonctions.
- **Une évaluation sommative**, qui a pour but d'évaluer les savoir-faire, les savoir être et la capacité à prendre en compte les remarques effectuées durant l'évaluation formative. Ainsi, l'évaluation sommative a lieu au cours d'un entretien annuel courant janvier, qui permet de faire un point sur les points fort et les points à améliorer du travail de l'agent, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation, ainsi que de fixer des objectifs pour l'année suivante.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique est indispensable pour améliorer les pratiques. Ainsi, nous fixons dans chaque « fiche d'activité » des critères d'évaluations qui nous servent à mesurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique et permettront de penser leur possible adaptation. Chaque trimestre une évaluation complète est réalisée.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune des acteurs du service périscolaire. Il sert donc de contrat moral à tous les adultes encadrants au sein des huit accueils périscolaires de la CCOM.

Il est aussi le reflet des envies et intentions pédagogiques de l'équipe pour l'accueil de Mâlain, qui s'appuie sur des réalités de terrain et les caractéristiques du public accueilli.

Des évolutions pourront être effectuées à ce projet au cours de l'année si nécessaire.